

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET BATIMENTS

Infrasports

Prix plafonds en vigueur au 1^{er} juillet 2018

	<u>Unité</u>	<u>Valeur réf. 01/01/2018</u> (hors T.V.A.) (Nouvelle construction) *
1. Abords (max. larg. 4 m) **		
Accès empierré	1/m ²	30 €
Accès hydrocarboné	1/m ²	45 €
Accès dalle de gazon/gravier	1/m ²	50 €
Accès pavé de béton/béton coulé	1/m ²	60 €
Pelouse	1/m ²	4 €
2. Revêtement de sol sportif		
<u>Football :</u>		
▪ Gazon synthétique avec shockpad **	1/m ²	46 €
▪ Gazon synthétique avec shockpad et remplissage Liège **	1/m ²	52 €
▪ Gazon synthétique sans shockpad **	1/m ²	42 €
▪ Terrain de football en gazon naturel-compétition	1/m ²	25 €
<u>Hockey : **</u>		
▪ Gazon synthétique mouillé		
○ Sur hydrocarboné	1/m ²	65 €
○ Sur empièrrement	1/m ²	53 €
<u>Rugby :</u>		
▪ Gazon synthétique avec shockpad**	1/m ²	52 €
▪ Gazon synthétique avec shockpad et remplissage Liège **	1/m ²	60 €
▪ Gazon naturel	1/m ²	25 €
<u>Tennis : **</u>		
▪ Brique pilée	1/m ²	35 €
▪ French court - Masterclay - Red court	1/m ²	46 €
▪ Résine	1/m ²	60 €
▪ Résine avec couche amortissante	1/m ²	82 €
▪ Moquette textile remplissage billes	1/m ²	73 €
<u>Piste d'athlétisme</u>	1/m ²	110 €
<u>Salle de sports :</u>		
▪ Parquet hêtre massif	1/m ²	156 €
▪ Revêtement de sol linoports	1/m ²	41 €
▪ Revêtement de sol linoports sur lambourdes	1/m ²	88 €
▪ Revêtement de sol sportif souple PVC-PUR	1/m ²	70 €
▪ Revêtement de sol sportif souple PVC-PUR sur lambourdes	1/m ²	110 €
3. Eclairage des surfaces		
Eclairage Football compétition Nationale D1	1/terrain	300.000 €
Eclairage Foot/Rugby 800 lux	1/terrain	150.000 €
Eclairage Foot/Rugby 300 lux- Hockey 500 lux	1/terrain	100.000 €
Eclairage Hockey 250/300 lux	1/terrain	80.000 €
Eclairage Foot/Rugby/Hockey 200 lux	1/terrain	66.600 €
Eclairage Foot/Rugby 100 lux	1/terrain	46.000 €
Eclairage Foot/Rugby 80 lux	1/terrain	36.000 €
Supplément pour éclairage piste athlétisme 200 lux	1 piste	66.000 €

Eclairage 1 terrain de tennis	1/terrain	17.960 €
Eclairage 2 terrains de tennis et plus	1/terrain	13.800 €

4. Bâtiment

Couverture légère (bâtiment non chauffé)	1/m ²	224 €
Hall de tennis chauffé (terrain non compris)	1/m ²	647 €
Piscines (plan d'eau)	1/m ²	11.658 €
Salle de sport, hauteur > 7 m	1/m ²	1.185 €
Salle pour sports loisirs (pétanque, tir, ...)	1/m ²	1.024 €
Tribunes extérieures	1/place	432 €
Vestiaires, petites salles, locaux annexes	1/m ²	1.456 €
Tribunes télescopiques intérieures	1/place	339 €

Montant maximum des investissements pour les petites infrastructures : **1.500.000 € HTVA**

Forfait en petites infrastructures pour les cafétérias et buvettes : **45.104 € HTVA** pour l'acquisition, l'extension ou la rénovation et **60.630 € HTVA** pour la construction.

Forfait en grandes infrastructures pour les cafétérias et buvettes : **88.395 € HTVA** pour l'acquisition, l'extension ou la rénovation et **118.700 € HTVA** pour la construction.

*** En cas de rénovation les prix plafonds sont affectés d'un coefficient de 75%.**

**** Terrassement exclu - prix au forfait :**

Les montants ne comprennent pas les travaux de terrassements qui seront pris au forfait en fonction des particularités de chaque projet.